

# CITÉ DE MAISONNEUVE

## GREFFE

Dossiers administratifs  
thématiques

Évaluation municipale

16 janvier 1916 -  
23 janvier 1917

P25/B1,177

135-19-5-8

5 ↓ 9 -

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, C. Bois

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 307 Lasalle

pour les raisons suivantes :

Mon loyer est évalué à 14<sup>00</sup> et je paie  
9<sup>00</sup> par mois

168<sup>00</sup>

Reduit à \$10<sup>00</sup>/100

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 8<sup>e</sup>  
jour du mois de

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce                    jour  
du mois d                    19

Juge de Paix.

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC, }  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *E. J. Brisson*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens~~ <sup>loyer</sup> fonds portant le No. de cadastre *654 adour*

pour les raisons suivantes :

*Que je loue ce logement à \$120. par année et que il est évalué à \$132.00*

*914-15 - \$120.00  
915-16 - 144.00  
1916-17 - 132.00*

*Reduit @ \$10.00*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *3<sup>e</sup>* jour du mois de *octobre* 19*16*

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *3<sup>e</sup>* jour du mois d' *oct* 19*16*

*E. J. Brisson*

*Armande Spinas*  
Juge de Paix.

Com. Jeur Supérieure  
District de Montréal.

Ambr

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Louis Cloutier*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens-fonds~~ *loyer* portant le No. de ~~cadastre~~ *893 Lasalle*

pour les raisons suivantes : *Je paye \$120.00 de loyer par année et je suis évalué à \$132.00*

1914-15 - \$144.00  
1915-16 - \$144.00  
1916-17 - \$132.00

*Reduit à \$111.50*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *5<sup>e</sup>* jour du mois de *octobre* 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *5* jour du mois d' *oct* 1916

*Louis Cloutier*  
*Juge de P.A.*

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC, }  
District de Montréal, }  
Cité de Maisonneuve. }

Je, soussigné, *Moise Daigneault*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 301 Lasalle

pour les raisons suivantes :

Mon loyer est évalué à \$12<sup>00</sup> et je paie 9<sup>00</sup> par mois

*144*

*Reduit à \$10<sup>00</sup>*

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de Novembre 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 8 jour du mois de Nov 1916

*Oscar Desjardins*  
Juge de Paix.

*Moise Daigneault*

Cum. Cour Supérieure  
District de Montréal.

Centre  
Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *J. Gaipeau*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens~~ *loyer* portant le No. ~~de cadastre~~ *210 Maisonneuve*

pour les raisons suivantes :

*mon loyer est évalué à \$120.00 et j'ai un bail pour \$96.00 par année.*

*Réduit @ \$108.00*

*1914-15 - 132.00  
1915-16 - 132.00  
1916-17 - 120.00*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *16<sup>e</sup>* jour du mois de *Octobre* 1916

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *19* jour du mois d' *Octobre*

*\* Frédéric Gaipeau*

Juge de Paix.

*G. H. Puchet  
J. P.*

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC, }  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, Julien Lalonde

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 309 Lasalle

pour les raisons suivantes :

Mon loyer est évalué à \$14<sup>00</sup> et je paie \$12<sup>00</sup>

168<sup>00</sup> - Réduit @ 12

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de Novembre 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 8 jour du mois de nov 1916

Juge de Paix. Julien Lalonde

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

CITY HALL  
OFFICE OF THE  
SECRETARY TREASURER

BELL TELEPHONE  
LASALLE 1280  
CONNECTING ALL DEPARTMENTS

*Centre*



City of Maisonneuve  
Que. Canada

*Oscar Lalonde*  
*loyer 1916 @ 1917 augmenté*  
*@ \$70.00 par mois*

P25/B1,177

0 7

2

4

6



Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *A. Lefebvre*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 6<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ 403, 403<sup>2</sup> & 405 *Pie IX*

pour les raisons suivantes :

*que l'évaluation actuelle est de \$420. et que je paie réellement que \$336.<sup>00</sup>*

*403 - Réduit à 180.<sup>4</sup>  
403<sup>2</sup>     "     54.<sup>4</sup>  
405       "     54.<sup>4</sup>  
          "     318.<sup>00</sup>*

*Réduit*

*180  
108  
108  
396*

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 8 jour du mois de nov 1916

*Dominica Lefebvre*

*Richard Poirier*

*Comp. aux.  
Juge du District de Montréal*

12  
10  
172

Entre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *A. Lauzon*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle <sup>loyer</sup> ~~des biens fonds~~ portant le No. ~~de cadastre~~ *504 Sté Catherine*

pour les raisons suivantes :

*Que je paye \$192.00 de loyer par année et je suis évalué à \$240.*

*1914-15-240<sup>00</sup>  
1915-16-240<sup>00</sup>  
1916-17-240<sup>00</sup>*

*Reduit à \$16 00  
declare qu'il paye \$16*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *4<sup>e</sup>* jour du mois de *octobre* 1916

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *4<sup>e</sup>* jour du mois d' *oct* 1916

*Oscar Desjardins* *Alphonse Lauzon*  
Juge de ~~Paix~~  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné,

*J. E. Miran*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. *93* de cadastre *St. Catherine*

pour les raisons suivantes :

Que mon évaluation de loyer est trop élevée je paie  $16.00$  par mois ~~ou~~ au lieu de  $216$  par année

1914-15 -  $240.00$   
1915-16 -  $240.00$   
1916-17 -  $216.00$

Reduit à  $15.00$

Profert même prix  $16.00$

$\frac{16}{12}$   
 $1.33$

Et j'ai signé à *Montréal* ce *21<sup>e</sup>* jour du mois de *Octobre* 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *25<sup>e</sup>* jour du mois d'*Octobre* 1916

*J. Miran*

*J. G. Paix*  
Commissaire de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

20  
31  
45

Centre

PROVINCE OF QUEBEC,  
District of Montreal,  
City of Maisonneuve.

Oct 28<sup>th</sup> 1916

I, the undersigned,

being duly sworn declare,

That I protest against the valuation roll of the City of Maisonneuve presently open for examination in conformity with article 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation placed on said roll against Lot Cad.

237 Desjardins

City of Maisonneuve, for the following reasons: I can't see

why the rent has been raised on my lot that it always was \$1300 per month ever since built till last year when it was raised to \$1500 & again I see it is the same this year therefore making me pay more water tax which I certainly protest for rent has been going down instead of up in the last

Signed at  
this day of the month of

1913-14  
156<sup>00</sup>

Sworn before me, at  
this day  
of the month of

1914-15  
180<sup>00</sup>

1915-16  
180<sup>00</sup>

1916-17  
180<sup>00</sup>

I would like my rent to go according with my next door neighbor

Yours sincerely  
James Pattison

237 Desjardins  
Maisonneuve  
Que

P25/B1,177

Centre

PROVINCE OF QUEBEC,  
District of Montreal,  
City of Maisonneuve.

a consideration

I, the undersigned, Mrs A. Sellstone

being duly sworn declare,

That I protest against the valuation roll of the City of Maisonneuve presently open for examination in conformity with article 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation placed on said roll against ~~the~~ Rent

445 adair

City of Maisonneuve, for the following reasons :

my rent is assessed to \$264.00 a year. I pay \$180.00 and I have a lease for same.

1914-15. \$264.00  
1915-16. 264.00  
1916-17. 264.00

Admit a \$17.00

Signed at Maisonneuve, this 30th day of the month of October 1916

Sworn before me, at this day of the month of

Mrs A Sellstone.

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *De G. Garsau* (ve *L. Litalien* et *J. Tempe*)

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~brevés-fonds~~ portant le No. ~~de cadastre~~ *royer* *Lévesque*

pour les raisons suivantes :

Je loue les loyers suivants à ;

1915-16.	132 <sup>00</sup>	830	@ 120	au lieu	132.
1914-15.	132	832	" 120	"	132.
	132	834	" 120	"	120.
	120	836 G	" 84.96	"	120.
	120	836 D	" 84.96	"	120.
	120	838	" 120	"	120.
	120	840	" 120	"	120.
	132	842	" 120	"	132.
	132	844	" 120	"	132.

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de *Octobre* 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *25* jour du mois d' *Oct* 1916

*Oscar Desjardins* *me A. Tempe*

*Juge de Paix.*  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

135-19-5-4

J-H-

ouesh

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *O. Beaudry*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds ~~loyers~~ portant le No. de cadastre *Orléans*

pour les raisons suivantes : *Je loue les loyers*

au prix suivant :

<i>nos. 506</i>	<i>- \$120</i>	<i>évalué à</i>	<i>\$132.</i>
<i>508</i>	<i>- 120</i>	<i>"</i>	<i>- 132.</i>
<i>510</i>	<i>- 120</i>	<i>"</i>	<i>- 132.</i>
<i>572</i>	<i>- 120</i>	<i>"</i>	<i>- 132.</i>

*1914-15 - 7/32<sup>es</sup> chaque*  
*1915-16 - 7/32<sup>es</sup>*  
*1916-17 - 7/32<sup>es</sup>*

*Reduit d'après d'évaluation*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *14<sup>e</sup>*  
jour du mois de *octobre* *1916*

Assermenté devant moi, à *Mai-*  
*sonneuve*, ce *jour*  
du mois d' *19*

*(personne pour)*  
*assermenter*  
*Eds.*

Juge de Paix.

*Orida Beaudry*

Quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *A. E. Bombonais*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ *264 rue Pie IX*

pour les raisons suivantes :

*que mon évaluation est de \$1500 et que le terrain qui est évalué à \$1500 est pendant que le mien est évalué à \$2000 et que mon logement est moins grand que celui du propriétaire*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *16<sup>ème</sup>* jour du mois de *Octobre* 1916

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *16<sup>ème</sup>* jour du mois d' *Oct.* 1916

*Albi E. Bombonais*  
*264 Rue IX*

*Georges Despres*  
Juge de Paix.  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.



Quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *M. J. L. Charbon*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve,  
maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap.  
57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds  
portant le No. ~~621~~ *621* Bombardière

pour les raisons suivantes :

Que l'évaluation de mon  
terrain est trop élevée je  
paie \$84.<sup>00</sup> par an au lieu  
de \$96.<sup>00</sup>

Deduit à \$8.<sup>00</sup>/100

1914-15 - 108<sup>00</sup>  
1915-16 - 108<sup>00</sup>  
1916-17 - 96<sup>00</sup>

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce 10<sup>e</sup> jour  
du mois d' oct 19 16

*Osmond Apocyn* *J. Charbon*  
Juge de Paix.

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal

*621 Bombardière*

quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *L. Cusson*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens~~ <sup>loyer</sup> fonds portant le No. de cadastre 147 Bombonnière

pour les raisons suivantes :

Que mon loyer est évalué à 132.00 et que j'ai un bail pour 120.

1914-15 - 144.00  
1915-16 - 144.00  
1916-17 - 132.00

*Reduit à 8.75 %*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *12<sup>e</sup>* jour du mois de *octobre* 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *12* jour du mois d' *oct* 1916

*Laurent Cusson*

*André Poirier*

~~Juge de Paix~~

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

170

quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Jo. Faucher*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au ~~dit rôle des biens-fonds~~ <sup>loyer</sup> portant le No. de ~~maître~~ *79, Girard*

pour les raisons suivantes :

*évalué à 132<sup>00</sup>*  
J'ai un bail pour \$120.00

1914-15 152<sup>00</sup>  
1915-16 - 144<sup>00</sup>  
1916-17 - 132<sup>00</sup>

*Paiduit \$10.00*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *25<sup>e</sup>*  
jour du mois de *Septembre*

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce *26<sup>e</sup>* jour  
du mois de *Sept 1916* *Joseph Faucher*

*Georges Drapeau*

Juge de Paix,  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

Quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, J. Lamoureux

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve,  
maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap.  
57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens fonds <sup>loyer</sup>  
portant le No. de ~~cadastre~~ 529 Bourbonnais

pour les raisons suivantes :

mon loyer est évalué  
à \$ 156 et j'ai un bail pour  
~~\$ 122.144.00~~

1914-15 - 216<sup>00</sup>  
1914-15 - 216<sup>00</sup>  
1915-16 - 156<sup>00</sup>

Adruit 12 %

Et j'ai signé à Moisie, ce 12<sup>e</sup>  
jour du mois de Oct 1916

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce jour  
du mois d 19

J. Lamoureux

Fuge de Paix.

144

Ouest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

<sup>M. de.</sup>  
Je, soussigné, *M. Langlois*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ civique 107 Jd'arc

107, 109. P. 107  
*[Large handwritten flourish]*

pour les raisons suivantes :

Mon loyer est évalué à 132<sup>00</sup> et je ne paie que 96<sup>00</sup> Logement de trois appartements

1914-15 - \$156<sup>00</sup>  
1915-16 - \$156<sup>00</sup>  
1916-17 - \$132<sup>00</sup>

*Reduit \$ 86<sup>00</sup>*

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 13<sup>e</sup> jour  
du mois d' Oct 1916

*Charles Desjardins* *M. Langlois*  
*[Signature]* *[Signature]*

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

96<sup>00</sup>

quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Chs. Lemay*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens-fonds~~ <sup>loyers</sup> portant le No. de ~~cadastre~~ 178. f. d'arc

pour les raisons suivantes :

Que j'ai en bail de \$80.00 par année et qu'on m'évalue à \$216.

1914-15 2240<sup>00</sup>  
1915-16 2260<sup>00</sup>  
1916-17 216<sup>00</sup>

*Reduit à 151/100*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *9<sup>e</sup>* jour du mois de *octobre* 1916

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *10<sup>e</sup>* jour du mois d' *oct* 1916

*Charles Lemay*  
150  
Juge de Paix.  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

Quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *J. Perron*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens fonds~~ portant le No. de ~~cadastre~~ *royale* *J'd'Arc*

pour les raisons suivantes :

1915-16	\$ 132 <sup>00</sup>	164g. est évalué à <del>1200</del> le loué <del>1080</del>
	\$ 132 <sup>00</sup>	164d. " " " " <del>1080</del> " " " " <del>1080</del>
	\$ 204 <sup>00</sup>	166 " " " " <del>1156</del> " " " " <del>1156</del>
	\$ 216 <sup>00</sup>	168 " " " " <del>1680</del> " " " " <del>156</del>
mid. 15 -	\$ 132 <sup>00</sup>	
	\$ 132 <sup>00</sup>	
	\$ 204 <sup>00</sup>	
	\$ 216 <sup>00</sup>	

*Reduit d'après déclaration*

Et j'ai signé à Maisonneuve ce 30<sup>e</sup> jour du mois de Octobre 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 30 jour du mois d'oct 1916

*Georges Desjardins*  
Juge de Paix.

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

*J. Perron*

Quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, C. Robuqe

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~bien-fonds~~ <sup>loges</sup> portant le No. de ~~cadastre~~ 1114113 Orléans

pour les raisons suivantes :

Je loue ces logements à \$144.00 par année et ils sont éva- lués à \$156.00.

1914-15 156<sup>00</sup> chaque  
1915-16 156<sup>00</sup> chaque  
1916-17 156<sup>00</sup> chaque

Reduit à \$12.700

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de octobre 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d' Oct 1916

Cloris Robuqe

*[Signature]*

Juge de Paix.  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

144  
144



135-19-5-2

572-

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Alex. Bouthillier*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 36 60<sup>m</sup> David

pour les raisons suivantes :

Je paie 204<sup>00</sup> de loyer et suis évalué à 216<sup>00</sup>

1914-15 - 216<sup>00</sup>  
1915-16 - 216<sup>00</sup>  
1916-17 - 216<sup>00</sup>

Reduit à \$ 18.10/100

Et j'ai signé à  
jour du mois de

*Alexis Bouthillier*

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 4 jour  
du mois d oct 1916

*Oscar Desjardins*  
Jug. de Paix.

Com. Cour Supérieurs  
District de Montréal.

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Henri Bourgeois*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve,  
maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap.  
57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle ~~des biens fonds~~ <sup>du logement</sup>  
portant le No. de cadastre 291 - 4<sup>e</sup> avenue

pour les raisons suivantes :

*Que j'ai un bail pour \$216.00  
et je suis évalué à \$240.00*

1914-15 - \$264.00  
1915-16 - \$264.00  
1916-17 - 240.00

Et j'ai signé à *Maisonneuve* ce 26<sup>e</sup>  
jour du mois de *septembre*

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce 21<sup>e</sup> jour  
du mois d'octobre 1916

*Henri Bourgeois*

*F. A. Delisle*  
Juge de Paix.

PRÉVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

500  
pas assermenté

Je, soussigné,

*A. Baileau*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 6<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ *Loyer 388 adan*

pour les raisons suivantes : *Je soussigné et certifie*  
*que le loyer du no 923 chemin*

*est de 15 \$ par mois*

1914-15 - 156.<sup>00</sup>  
1915-16 - 216.<sup>00</sup>  
1916-17 - 192.<sup>00</sup>

*Reduit à 15<sup>00</sup> / 100*

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce \_\_\_\_\_ jour  
du mois d \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

*A. Baileau*

180

Juge de Paix.

Est

PROVINCE DE QUÉBEC, }  
District de Montréal, }  
Cité de Maisonneuve. }

Je, soussigné, *G. Bourcier*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens-fonds~~ <sup>loyer</sup> portant le No. de ~~conducteur~~ *221 Outaouais*

pour les raisons suivantes :

*J'ai un bail pour \$20.00 par année et mon loyer est évalué à \$180.00*

1914-15 - 168.00  
1915-16 - 180.00  
1916-17 - 170.00

*Reduit \$12.00*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *6<sup>e</sup>* jour du mois de *Octobre* *1916*

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *19* jour du mois d' *Octobre* 19*16*

Fuge de Paix. *Gilbert Bourcier.*

120

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Pat. Carroll*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 11-13-15, 17 3<sup>e</sup> Avenue

pour les raisons suivantes :  
Évalués à  
11 - 240  
13 - 240  
15 - 192  
17 - 168  
OK,  
Réduits à \$ 168<sup>00</sup> chacun

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce \_\_\_\_\_ jour  
du mois d \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_  
*J. Lafrenière*

Juge de Paix.

Est

PROVINCE OF QUEBEC,  
District of Montreal,  
City of Maisonneuve.

I, the undersigned, *Geo. Carson*

being duly sworn declare,

That I protest against the valuation roll of the City of Maisonneuve presently open for examination in conformity with article 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation placed on said roll against ~~land~~ *rent* 397 *Notre Dame*

City of Maisonneuve, for the following reasons:

*Lease for \$17.00 month.  
valued at \$18.*

1914-15. 216<sup>00</sup>  
1915-16. 216<sup>00</sup>  
1916-17. 216<sup>00</sup>

*Reduct of \$17.00*

Signed at *Maisonneuve*, this *30th* day of the month of *Sept.* 1916

Sworn before me, at *Mais.* this *31st* day of the month of *Sept.* 1916 *G. S. Carson*

*Georges Desjardins*  
Com. Cour Supérieure  
District de Montreal.

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Alphonse Chabot*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle ~~des biens fonds~~ <sup>loyer</sup> portant le No. ~~de cadastre~~ 289 - *de avenue*

pour les raisons suivantes :

*Que j'ai un bail pour \$120.00*

*et je suis évalué à \$144.00*

1914-15. 170.00  
1915-16. 144.00  
1916-17. 144.00

*Pédierit at \$11.*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *26<sup>e</sup>* jour du mois de *septembre*

Assermenté devant moi, à *Maisonneuve*, ce *21<sup>ème</sup>* jour du mois d'*octobre* 1916

*F. H. de Gaudin*  
Juge de Paix.

*Alphonse Chabot*

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *A. de Villers*  
*106 Deuxième Ave. -*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve,  
maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap.  
57 de la 6<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds  
portant le No. de cadastre

pour les raisons suivantes :

*Je paye \$10<sup>00</sup> de  
loyer par mois soit \$120<sup>00</sup> par  
année et je suis noté à \$132<sup>00</sup>  
par année.*

*1914-15 - 156<sup>00</sup>  
1915-16 - 144<sup>00</sup> Réduit par Evale. à 132<sup>00</sup>  
1916-17 - 132<sup>00</sup>*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *Troisième*  
jour du mois de *octobre*

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce *7* jour  
du mois d' *oct* 1916

*Ad. de Villers*

*Georges Paré*  
Juge de Paix.

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.



Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *O. Duperron*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve,  
maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap.  
57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens~~<sup>loyers</sup> ~~fonds~~  
portant le No. ~~de cadastre~~ 94. 2e ~~ane~~

pour les raisons suivantes :

*Que je loue le loyer à*  
*\$192.00 et il est évalué à \$204.00*

1914-15. \$180<sup>00</sup>  
1915-16. \$204<sup>00</sup>  
1916-17. 204<sup>00</sup>

*Duperron*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *6<sup>e</sup>*  
jour du mois de *Octobre* 1916

Assermenté devant moi, à *Mai-*  
*sonneuve*, ce *jour*  
du mois d *19*

*Octave Duperron*  
propriétaire

192

Juge de Paix.

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné,

J. Dupré

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 321 & 323 Aird

pour les raisons suivantes :

Adroit @ \$2000.00  
Vu que le bail existant entre La. E. B. Steele of Canada Limited et le soussigné = Je d'éclaire que des aujourd'hui = je suis le seul occupant de la bâtime<sup>nt</sup> nos. 321 et 323 Aird au = Maisonneuve et demande respectueusement que la Taxe d'eau et de lience = soit diminuée au montant de \$1800.00 par année.

Et j'ai signé à  
jour du mois de

, ce 30 Oct 1916.

J. Dupré

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 30 jour du mois d Oct 1916

Oscaire Papas  
Juge de Paix.

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

grandeur 100445 4stage  
demande a ete évaluée \$1800.00

30.000 18.000  
35.000 18.000

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Est

Je, soussigné, *M<sup>me</sup> G. Faure*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 6<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre 281 2<sup>e</sup> Avenue

pour les raisons suivantes :

je paye une taxe d'eau pour 16 dollars de loyer par mois et mon logis n'est évalué à 15 dollars et je ne paye que treize dollars par mois

Réduit à \$13.<sup>00</sup>

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *troisième* jour du mois de *octobre*

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *3<sup>e</sup>* jour du mois d' *oct* 1916

*M<sup>me</sup> Faure*

*Jean Desjardins*

Juge de Paix. Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

150	192	277	150
150	192	279	150
165	192	281	150

Est

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Ant Langlois*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~des cadastre~~ 159 & *M<sup>re</sup> David*

pour les raisons suivantes :

*Que mon évaluation est trop élevée je paie \$16.<sup>00</sup> par mois tel que bail produit*

*lot vacant .  
1914-15. \$24000  
1915-16. 24000  
1916-17. 20400*

*Reduit à \$192.<sup>00</sup>*

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_  
jour du mois de \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *6<sup>e</sup>* jour du mois d' *oct* 19*16*

*su*  
*ant x Langlois*  
*maire*

*192*

*Ant Langlois*  
Juge de Paix.

Est

A considérer

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *Raymond Morin*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. de cadastre *219 Ontario*

pour les raisons suivantes : Locataire au-dessus de moi paye \$10<sup>00</sup>/<sub>xx</sub> par mois de loyer et le mois de même s'est la saison de cette plainte au lieu de \$180<sup>00</sup> s'est \$120<sup>00</sup>/<sub>xx</sub>

1915-15- \$168<sup>00</sup>  
1915-16- 180<sup>00</sup>  
1916-17- 180<sup>00</sup>

Paid @ \$12.00

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *4* en jour du mois de *Octobre*

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce *4* jour du mois d' *oct* 1916

*Raymond Morin*  
*Oscar Despois*  
Juge de Paix

Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

Est

PROVINCE OF QUEBEC, }  
District of Montreal, }  
City of Maisonneuve. }

I, the undersigned, *W. Mc Mullin*

being duly sworn declare,

That I protest against the valuation roll of the City of Maisonneuve presently open for examination in conformity with article 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation placed on said roll against ~~Lot 595~~

*595 Girard*

City of Maisonneuve, for the following reasons :

*1914-15. 156.00*  
*1915-16. 144.00*  
*1916-17. 132.00*

*my rent is assessed to \$132. I have a lease for \$120. Rent is \$10.*

Signed at *Maisonneuve*, this *19<sup>th</sup>* day of the month of *October* 1916

Sworn before me, at *W. Mc Mullin* this day of the month of *October*

*120*  
*William B...*

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *W. Tucker*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ 1014, 2<sup>e</sup> Avenue (Loyer)

pour les raisons suivantes :

Je ne paie que \$13<sup>00</sup> et suis évalué à

\$16<sup>00</sup>

1914-15 - 156<sup>00</sup>  
1915-16 - 192<sup>00</sup>  
1916-17 - 192<sup>00</sup>

Reduit à \$14.

Et j'ai signé à *Marionville*, ce 30<sup>em</sup>  
jour du mois de *Sept* 1916

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce 30<sup>em</sup> jour  
du mois d *Sept* 1916

*Armand Desjardins*  
Juge de Paix.  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

*William Tucker*



135-19-5-f  
J-J-J- Quest  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

pas assermenté

Je, soussigné, A. Carle

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds <sup>loyer</sup> portant le No. ~~de cadastre~~ 166 J. d'arc

pour les raisons suivantes :

Que mon loyer est évalué à \$ 168. Et j'ai un bail pour \$ 144 par année.

1914-15 \$ 204.<sup>03</sup>  
1915-16 \$ 204.<sup>02</sup>  
1916-17 \$ 168.<sup>00</sup>

Refusé

Et j'ai signé à Maisonneuve, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de Octobre 1916

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce \_\_\_\_\_ jour du mois d \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

Juge de Paix.

Antoine Carle

Centre

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *P. Gueffard*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, maintenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 6<sup>e</sup> Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des ~~biens~~ <sup>loyer</sup> fonds portant le No. ~~de cadastre~~ *577<sup>e</sup> Lasalle*

pour les raisons suivantes :

*Sur ce loyer évalué  
ment à \$90.00 et il est évalué  
à \$96.00*

1914-15. \$96.00  
1915-16. 96.00  
1916-17. 96.00

*Refuse*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce *14<sup>e</sup>*  
jour du mois de *octobre* 1916

Assermenté devant moi, à Mai-  
sonneuve, ce                    jour  
du mois d                    19

*X P. Gueffard*

Juge de Paix.

quest

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Montréal,  
Cité de Maisonneuve.

Je, soussigné, *M. Salkani*

étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déclare :

Que je me plains du rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, ma ntenant exposé à l'examen des intéressés, conformément à l'art. 31 du chap. 57 de la 61 Vict., au sujet de l'évaluation portée au dit rôle des biens-fonds portant le No. ~~de cadastre~~ 709 Ontario

pour les raisons suivantes :

Nous payons 480<sup>00</sup> pour le magasin et nous sommes évalués à 540<sup>00</sup>

Pour le No 461 Orlians nous payons 180<sup>00</sup> et sommes évalués à 204<sup>00</sup>

1914-15 -  $\frac{600}{132}$

1915-16 - 709 Ontario 600<sup>00</sup>  
461 Orlians 204<sup>00</sup>

480  
180  
66

1916-17 - 709 Ont. 540<sup>00</sup>  
1916-17 - 461 Orl. 204<sup>00</sup>

*Refuse*

Et j'ai signé à *Maisonneuve*, ce  
jour du mois de

Assermenté devant moi, à Maisonneuve, ce 2<sup>e</sup> jour du mois d'oct 1916

*Jean Despois* J. M. Salkany

~~Juge de Paix~~  
Com. Cour Supérieure  
District de Montréal.

480  
180  
66

22/10/16

155-19-5-16

J-K-

217/13

**HENRY MORGAN & CO. LIMITED**  
**COLONIAL HOUSE**  
**MONTREAL**

October 17, 1916.

To the Mayor and Aldermen,  
City of Maisonneuve,  
Que.

*referred to  
Board of Assessors*

Gentlemen:

135/16

I herein beg to register my protest against the over-valuation placed on my property, Lot No. seven, Maisonneuve, by your Board of Assessors. The total of Nine Hundred and Two Thousand, Five Hundred and Twenty-five Dollars (\$902,525.00) is far above the present marketable value, and I would gladly accept a much smaller amount en bloc to effect a sale. I would therefore ask you to give the matter your most serious consideration as I feel I am called upon to bear more than my just proportion of the taxation.

It will be remembered that some years ago I sold to the Federal Government a portion of Lot No. seven for the express purpose of a Post Office; this lot was taken over by the City for the market but with the understanding that the Post Office would be built on the same property ( Cadastral Lot No. 7).

I notice that you are to make application to the Quebec Legislature for authorization to purchase land as a site for a Post Office. I am willing and hereby offer to sell you any part of Morgan Boulevard for this purpose, at the present assessed value. This offer to remain open for a reasonable period.

Yours truly,

*James Morgan*

RAN/SEM.

ALL COMMUNICATIONS SHOULD BE ADDRESSED TO THE COMPANY

27th October, 1916.

Mr. James Morgan,  
St. Catherine St. West,  
Montreal.

135/16

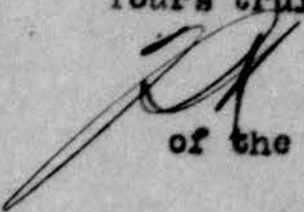
Dear Sir:-

Re valuation roll

Your letter dated 17th instant has been submitted to the Council of this City at its meeting of the 25th of the same month and then referred to the valuers of this City.

I remain

Yours truly



Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

4 4

X 2 4 6

November 24th.1916

Mr. Henry Morgan  
Colonial House  
Montreal.

Dear Sir,-

In reply to your letter of October 17th.  
1916, I regret to say that your protest against the valuation  
roll has not been considered favourably by the Assessors.  
Therefore, the total valuation of your properties is still  
\$902,525.00

Yours truly,

Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

LL/AL

P25/B1,177

4 5

X 2 4 6

# THE CIVIC INVESTMENT AND INDUSTRIAL COMPANY

OPERATING  
THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO. THE CEDARS RAPIDS MANUFACTURING & POWER CO. THE ROYAL ELECTRIC CO.  
THE MONTREAL GAS CO. STANDARD LIGHT & POWER CO. PROVINCIAL LIGHT, HEAT & POWER CO.  
THE LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND CO. ETC.

*Montreal* October 18th, 1916

Secretary,  
TOWN OF MAISONNEUVE, P.Q.

*Refuse*

Dear Sir:-

135/16

Kindly advise us the valuation placed for the ensuing year on our property Cadastre 9, Sub-divisions 30 and 31, Lasalle Street, Maisonneuve, registered in the name of The Merchants Light, Heat & Power Company.

Yours truly,

*G. R. Harvey*  
Assistant Secretary-Treasurer.

GRW/M.

9/31-3305  
9/30-8290



October 21st.1916

The Civic Inv.& Industrial Co.  
s/d Mtl.Light.Heat & P.Co.  
83 Craig Ouest  
Montréal.

Gentlemen:-

In reply to your letter of October 18th, lot  
No. 9/31 is assessed at \$3,305.00 and lot No.9/30 is assessed  
at \$8270.

Yours truly,

Sec.Treas.  
of the City of Maisonneuve

LL/AL

P25/B1,177

4 7

X 2 4 6



**THE CIVIC INVESTMENT AND INDUSTRIAL COMPANY**

OPERATING  
 THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO. THE CEDARS RAPIDS MANUFACTURING & POWER CO. THE ROYAL ELECTRIC CO.  
 THE MONTREAL GAS CO. STANDARD LIGHT & POWER CO. PROVINCIAL LIGHT, HEAT & POWER CO.  
 THE LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND CO. ETC.

*Montreal* October 19th, 1916

Joseph Hinton, Esq.,  
 Secretary-Treasurer,  
 CITY OF MAISONNEUVE, P.Q.

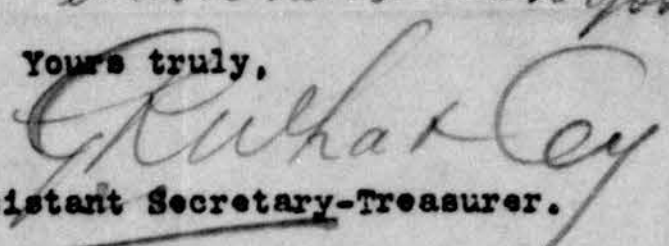
Dear Sir:-

RE VALUATION - LOT 3, MAISONNEUVE:

We enclose protest duly executed and sworn to before Commissioner of the Superior Court, also letter from The Royal Trust Company authorizing the writer to act on their behalf in connection with protesting the valuation placed by the Assessors on property situated at Lot 3, Notre Dame Street, East. From the valuation roll we find this property is assessed at \$233,655.00 which we consider grossly excessive.

Kindly acknowledge receipt of the enclosed protest and advise us when we will appear before the Assessors for a hearing. We understand it is on or about the 6th November next, which you might confirm.

Yours truly,

*vendrait a .85 cts le pied  
 et donnerais une option*  
 617  
  
 Assistant Secretary-Treasurer.

GRW/M.

ENCLS.

REGISTERED.



P25/B1,177

4 8

TO WHOM IT MAY CONCERN:

This certifies that Mr. G. R. Whatley,  
of the City of Montreal, Assistant Secretary Treasurer,  
is authorized on behalf of the undersigned to protest against  
the valuation placed by the Assessors of the Town of Maison-  
neuve on Sub-divisions of Cadastral Lot 3, registered in the  
name of this Company, and to appear and give evidence before  
the Board of Assessors for that purpose, also to make any  
declarations which may be necessary in the premises.

The Royal Trust Company,

*B Macculloch*  
Assistant Manager.

Montreal, October, 7th. 1916.

MONTREAL, October 7th, 1916

We, the undersigned, The Royal Trust Company, being  
duly sworn declare ,

THAT we protest against the valuation rolls of the  
City of Maisonneuve presently open for examination in conformity  
with Section 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation  
placed on said rolls against Lot, Cad. 3, Town of Maisonneuve,  
Parish of Montreal, for the following reasons:-

THAT the assessment is higher than the market value  
of the property.

Signed at Montreal, this 7th day of October, 1916.

P25/B1,177

5 0

MONTREAL, October 7th, 1916

We, the undersigned, The Royal Trust Company, being  
duly sworn declare ,

THAT we protest against the valuation rolls of the  
City of Maisonneuve presently open for examination in conformity  
with Section 31, chapter 57, 61 Victoria, regarding valuation  
placed on said rolls against Lot, Cad. 3, Town of Maisonneuve,  
Parish of Montreal, for the following reasons:-

THAT the assessment is higher than the market value  
of the property.

Signed at Montreal, this 7th day of October, 1916.

The Royal Trust Company

*E. R. H. H. H. H.*  
Attorney.

Sworn before me at Montreal  
this 7th day of the month  
of October, 1916.

*M. C. Buzyn*

A Commissioner of the Superior Court  
for the District of Montreal.

REPRISE

P25/B1,177

5 0

X 2 4 6

Joseph. Hinton Esq  
Secretary Treasurer  
Enclosures mailed under  
separate cover on Oct 19/16.

October 21st. 1916

1 Co.  
acknowledge receipt of your protest  
Trust Co. dated October 7th., the  
number 6th. and 7th. next.  
Yours truly,

Sec. Treas.  
of the City of Montreal

X 2 4 0

P25/B1,177

5 1

October 21st.1916

The Civic Inv.& Industrial Co.  
s/d Mtl.Light Heat & P.Co.  
183 Craig Ouest  
Montréal.

Gentlemen:-

I beg to acknowledge receipt of your protest  
in the name of The Royal Trust Co. dated October 7th., the  
Assessors will sit on November 6th. and 7th. next.

Yours truly,

Sec.Treas  
of the City of Maisonneuve

LL/AL

*Brown & Montgomery & McMichael*  
*Advocates, Barristers &c.*

ALBERT J. BROWN, K.C.  
ROBERT C. MCMICHAEL, K.C.  
RENNIE G. MCMURTRY  
E. STUART MIDDUGALL

GEORGE H. MONTGOMERY, K.C.  
WARWICK F. CHIPMAN  
WALTER R. L. SHANKS  
DANIEL R. GILLMOR

*Call Address "Jenhall"*

*Dominion Express Building*

*Montreal* 8th November, 1916.

City of Maisonneuve,  
Chairman, Board of Assessors,  
MAISONNEUVE, P.Q.

Dear Sirs:-

re M.L.H. & P. Co. & Lot #3  
Maisonneuve

We understand from Mr Whatley, of the Power Company, that he appeared before your Board on Monday night, the 6th November instant, to give our client's reasons why it is asking for a reduction of the valuation put on Lot #3 Maisonneuve. Should the valuation not be reduced, we would be most obliged if you would kindly advise us of the date when the valuation is to be homologated.

Yours very truly,

*Brown & Montgomery & McMichael*

November 24th.1916

Messrs Brown Montgomery & McMichael  
Dominion Express Bldg  
Montreal.

Gentlemen:- M.L.H. & P.Go & Lot #3

Referring to your letter of November 8th.  
1916, the valuation roll will be homologated on the 29th  
of November next.

Yours truly,

Sec.Treas.

of the City of Maisonneuve.

LL/AL

P25/B1,177

5 4

2

4

6



18 Décembre 16.

M.L.J.S. Morin, Avocat,  
180 St Jacques,  
Montréal.

Mon cher Monsieur,-

Pétition, Affidavit & Avis Royal Trust Co. et  
Montreal L. H & P Co. re rôle d'évaluation

135/16

Je vous transmets sous pli une pétition, affidavit et avis en date du 15 décembre courant, de la part de The Royal Trust Co. et Montreal Light, Heat & Power Co., par l'entremise de leurs avocats MM. Brown, Montgomery & McMichael, demandant une réduction d'évaluation de leurs propriétés.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

5 5

2

4

6

GEO. E. AMYOT

45. DORCHESTER

QUEBEC, le 6 nov., 1916.

Au Secrétaire,  
Ville de Maisonneuve,  
P. Q.

135/16

Monsieur: -

Je n'ai pas encore reçu l'avis pour les cotisations pour mon terrain No. 885 du lot No. 3 sur l'ave, Aird et Bennet, ainsi que sur mes dix lots Nos. 732 à 741 sur la Rue Desjardins.

Il y a quelque temps vous m'avez écrit que la cotisation se faisait vers le 11 nov.

Vous voudrez bien me donner une réponse par le retour de la malle, et obliger,

Votre dévoué,

R.

*G. E. Amyot*

3/885 - 111040  
14/732 - 1265  
733 - 1265  
734 - 1265  
735 - 1265  
736 - 1265  
737 - 1265  
738 - 1265  
739 - 1265  
740 - 1265  
741 - 1578

P25/B1,177

5 6

2

4

6

7 novembre 1916.

M. Geo. Elie Amyot  
Québec.

Cher Monsieur, :

En réponse à votre lettre du 6 novembre  
courant, votre terrain No. 3-885 avenue Aird est évalué  
à \$111,040. Les terrains 14-732 à 740 sont évalués  
à \$1265.00 chacun, et le No. 741 est évalué à \$1520.

Espérant que ces informations seront jugées  
satisfaisantes,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

LL/AL

6  
GEO. E. AMYOT

45. DORCHESTER

QUEBEC, le 8 novembre, 1916.

Au Secrétaire-Trésorier de la Cité  
Maisonneuve,  
P.Q.-

130716  
Monsieur:-

J'accuse réception de votre lettre du 7 courant au sujet de l'évaluation de mes terrains à Maisonneuve et je dois vous dire immédiatement que je m'objecte à la nouvelle évaluation.

Re terrain No. 3-885 Avenue Aird:- L'évaluation à \$111,040. est certainement surévaluée que je refuse d'accepter. Cependant, je serais prêt à accepter l'évaluation des années 1914 et 1915, \$100,945.00; malgré que ce montant soit beaucoup plus élevé que la valeur réelle de 50¢ du pied que ce montant représente. Je n'ai jamais reçu un offre quelconque pour ce terrain et je ne puis réellement comprendre l'évaluation que vous mentionnez.

Re 10 lots No. 14-732 à 741 inclus, Ave. Desjardins:- Je constate que l'évaluation de cette année est portée à \$12,905.00 ce qui représente 50¢ et 60¢ du pied. Ceci est absolument absurde et je refuse de l'accepter. Cependant, je serais prêt à accepter l'évaluation de \$10,250.00 comme pour les années 1914 et 1915, malgré que ceci soit encore très élevé. Vous allez peut-être prétendre

Geo E. V. M.

que la construction de l'Eglise a donné plus de valeur; pour moi, je vous dirai franchement que ceci n'est pas le cas et que le seul résultat de la construction de l'Eglise a pu faire ça été de me faire payer le montant de \$255.00 pour ma répartition. Mais tant qu'à la valeur intrinsèque du terrain, elle n'a certainement pas augmentée.

Il est inutile pour vous d'augmenter la valeur de mes terrains car rien ne justifie cette hausse, et tout au contraire, la valeur devrait baisser suivant la dépression du marché des immeubles que nous subissons depuis quelques années. Toutes les raisons me font croire que les évaluations faites par vos cotiseurs durant ces dernières années ne représentent pas du tout la valeur réelle et ceci me porterait à croire que l'augmentation n'aurait pour but que de prélever des fonds afin de reconstruire les dépenses onéreuses causées par la construction d'un Hôtel de Ville de luxe comme le vôtre, etc., etc.

Prenez note de mes objections immédiates à l'évaluation de mes terrains, tel que mentionné dans la vôtre du 7 courant, et je vous prierai de me dire par le retour de la malle à quelle date le rôle d'évaluations sera ouvert au public et aussi la procédure que j'aurai à suivre pour faire rectifier ces évaluations.

Bien à vous,

*Geo E. Arnyal*

H.

10 novembre 1916.

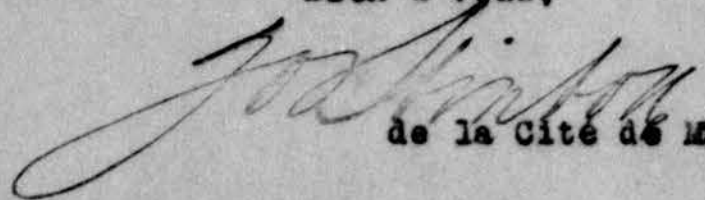
M. Geo. E. Amyot  
45 Dorchester,  
Québec.

Cher Monsieur,-

Evaluation

En réponse à votre lettre du 8 novembre courant, le rôle d'évaluation a été déposé le 25 septembre dernier et des avis ont été publiés dans les journaux de Montréal à cet effet; le délai pour recevoir les plaintes est expiré depuis le 31 octobre dernier. -Je vous suggérerais donc d'adresser une lettre au Conseil pour faire rectifier vos évaluations.

Bien à vous,



Sec.-Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

LL/AL

*Handwritten notes:*  
17-11-16  
1030-1030  
1030-1030  
1030-1030  
1030-1030

231/103

GEO. E. AMYOT

45. DORCHESTER

QUEBEC, le 11 novembre, 1916.

Monsieur J. Hinton,  
Secrétaire-Trésorier de la Cité,  
Maisonneuve, P.Q.-

135/16

Monsieur:-

Je reçois votre lettre du 8<sup>10</sup> courant et suis très étonné d'y lire le contenu. Si vous référez à ma lettre du 7 janvier dernier adressée au Secrétaire de la Cité, vous verrez que le deuxième paragraphe se lit comme suit:-

"Voulez-vous aussi donner des instructions pour que ?  
"je sois avisé de l'évaluation de mes terrains, chaque année en" temps, pour que je puisse en prendre connaissance avant que les" livres soient ouverts au public."

Cependant, je n'ai reçu aucune nouvelle de la part de la cité au sujet du changement dans l'évaluation de mes terrains cette année. En 1914, les livres ont été fermés le 19 novembre, et l'an dernier le 11 novembre; et comme je n'ai jamais pu être avisé de la date que les livres étaient ouverts au public, vu que ceci n'est jamais définitif, j'ai cru être en temps cette année en

AT/

h 1

P25/B1,177

2 4 6

vous écrivant au commencement du mois, afin de connaître les évaluations.

Puisque vous ne vouliez pas m'aviser tel que demandé par ma lettre de janvier dernier, ce qui aurait été facile, j'aurais dû au moins être avisé officiellement du changement de l'évaluation afin de vous conformer aux articles de la loi citée dans votre lettre du 17 janvier 1916, et qui se lit comme suit:-

"Pour ce qui est de l'évaluation, avant de déposer le rôle, les évaluateurs, par l'entremise de leur Secrétaire, notifient les propriétaires dont les terrains ont subi une augmentation."

"Ceux qui ne reçoivent pas cet avis DOIVENT DONC S'EN RAPPORTER A L'EVALUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE QUI RESTE PAR CONSEQUENT LA MEME. L'année fiscale de la Cité est du 1er janvier au 31 décembre; pour la Commission Scolaire, du 1er juillet au 30 juin inclusivement."

Par conséquent, je refuse d'accepter la nouvelle évaluation à laquelle je m'aurais objectée si j'eusse été informé en temps et lieu; en conséquence, je m'en rapporte à l'évaluation des années précédentes, c'est-à-dire de \$100,945.00 pour mon terrain No.3-885 et de \$10,250.00 pour mes 10 lots Nos.14-732 à 741 Avenue Desjardins.

Par les explications ci-haut données, vous verrez que dans le passé j'ai essayé de prendre mes précautions pour être avisé

AT/

P25/B1,177

6 2



J. Hinton, Sec.-Trés. - 3 -

en temps, et que si je n'ai pas été informé du changement d'évaluation que la Cité anticipait faire cette année au sujet de mes terrains, il n'y a nullement de ma faute.

J'espère que vous comprendrez la légitimité de ma réclamation et que le rôle sera corrigé afin de vous conformer à ma demande.

Vous voudrez bien transmettre ma lettre à qui de droit et en accuser réception par le retour de la malle afin de m'aviser de ce qui sera fait à ce sujet.

Votre dévoué,

*Luc E. Hinton*

N.

AT/

P25/B1,177

b 3

X 2 4 6

13 Novembre, 1916.

Hon. Geo. E. Amyot,  
Québec.

Honorable Monsieur, -

J'accuse réception de la vôtre du 11 novembre courant. En réponse je dois vous dire que l'an dernier les évaluateurs avaient cotisé à une certaine valeur les propriétés que vous possédez à Maisonneuve. -Le Conseil municipal, sur certaines représentations de votre part, en est venu à la conclusion de réduire ladite évaluation.

Cette année, les mêmes évaluateurs ont voulu maintenir les chiffres qu'ils avaient eux-mêmes placés l'an dernier concernant l'évaluation de vos propriétés. Il y aurait donc lieu par conséquent de soumettre votre demande au Conseil afin de savoir s'il consentirait à faire la même réduction qu'il a faite l'an dernier à votre sujet, et c'est ce que je ferai pour vous.

En ce qui concerne un certain paragraphe d'une lettre qui vous aurait été adressée le 17 janvier, 1916, que vous dites être un article de loi, je vous dirai que l'information qui y était donnée n'est nullement un article de loi: Nous avons voulu simplement vous faire connaître l'habitude du bureau sur sa façon de procéder au sujet des avis qu'il donne aux gens dont les propriétés ont subi quelques changements d'évaluation, avis qu'il n'est cependant nullement tenu de donner à chaque intéressé. Les avis officiels à ce sujet sont ceux publiés dans les journaux à l'époque du dépôt du rôle.

J'ai l'honneur d'être  
Votre très humble serviteur

Sec. Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

b 4

X 2 4 6

GEO. E. AMYOT

45, DORCHESTER

QUEBEC, 16 nov., 1916.

Mr. J. Hinton,  
Secrétaire-Trésorier,  
Cité de Maisonneuve,  
Qué.

Monsieur:-

Je reçois votre lettre du 13 courant, et je remarque que vous remettrez au Conseil ma demande afin de corriger le rôle d'évaluation.

Au sujet de l'avis que je m'attends de recevoir de vous, je dois vous dire que j'ai toujours cru que ceci était un article de la loi; mais si c'est une habitude, comme comme vous le dites dans votre dernière lettre, je me demande pourquoi vous feriez une exception pour moi en n'agissant pas tel que vous procédez au sujet des avis que vous envoyez aux propriétaires pour les informer des changements d'évaluation. Si c'est une habitude pour votre bureau d'aviser tous les propriétaires, j'aurais dû être avisé comme tous les autres.

Par conséquent, je répète ce que je disais dans ma dernière lettre que je me rapporte à l'évaluation

Mr. J. Hinton 2-

des années précédentes c'est-à-dire \$100,945.00 pour mon terrain No. 3-885, l'avenue Aird, et \$10,250.00 pour les lots Nos. 14-732 à 741, rue Desjardins.

Je dois vous répéter que pour moi, je considère que ces terrains ne valent pas le tiers de votre évaluation et je dois ajouter que depuis que j'ai acheté ces terrains, je n'ai jamais reçu une offre ni même une demande sérieuse. Par conséquent, je ne puis pas comprendre où les évaluateurs prennent cette augmentation de valeur.

J'ai même en mains l'opinion de votre avocat, Mr. Morin qui disait au mois de décembre dernier que l'évaluation du bloc de l'Avenue Aird avait été faite erronément à \$111,040. Comme vous le voyez, je ne suis pas le seul à croire que rien ne justifie l'augmentation de l'évaluation de mes terrains: donc, j'insiste pour que le rôle soit modifié en conséquence.

Veillez donc me dire par le retour de la malle à quelle date le Conseil de Ville doit se réunir à ce sujet.

Bien à vous,

R.

*Geo. J. Amyot*  
280

17 novembre, 1916.

Honorable Geo. E. Amyot,  
45 Dorchester  
Québec.

Honorable Monsieur, -

Evaluation

135/16  
J'ai votre honorée du 16 novembre courant.  
En réponse je dois vous dire que je devais soumettre au  
Conseil, à son assemblée de cette semaine, votre demande  
de réduction d'évaluation; seulement, l'assemblée ayant  
été ajournée par sympathie pour un des membres du conseil  
dont un parent est décédé, l'assemblée se trouve renvoyée  
à la semaine prochaine. Je vous donnerai ensuite des  
nouvelles à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

P25/B1,177

6 7

X 2 4 6

24 Novembre, 1916.

Honorable Geo. E. Amyot,  
Québec.

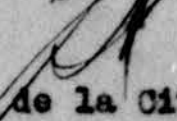
Honorable Monsieur,-

Plainte re sur-évaluation

La vôtre en date du 16 novembre ort.  
a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée  
du 22 du même mois. Malheureusement, ce dernier n'a  
pas jugé à propos de modifier le rôle d'évaluation; il  
reconnait que l'an dernier, sur votre demande, il vous  
a accordé une réduction d'évaluation bien que prétend-il,  
il n'aurait pas du le faire. -Il a donc été résolu que  
pour cette année l'évaluation de vos propriétés telle que  
portée au rôle par les évaluateurs, sera maintenue.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

  
Sec. Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

6 8

TELEPHONE BELL  
MAIN 2200  
2201  
2202

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
"L E X"

**PERRON, TASCHEREAU, RINFRET, VALLEE & GENEST**

**AVOCATS**

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC  
11 PLACE D'ARMES  
MONTREAL Nov. 30, 1916.

HON. J. L. PERRON, C.R.  
THIBAUDEAU RINFRET, C.R.  
ROBARIO GENEST, L.L.L.  
A. R. W. PLINSOLL.

ROBERT TASCHEREAU, C.R.  
ARTHUR VALLEE, C.R.  
R. BRODEUR  
A. CHOUINARD

Monsieur Morin,  
s/d MM. Taillon, Bonin, Morin & Laramée,  
180 St James Street  
Ville.

Mon cher Monsieur:-

Nous avons reçu instruction de l'honorable M. Geo.E. Amyot de Québec, de demander à la cité de Maisonneuve de vouloir bien diminuer l'évaluation des propriétés de notre client à Maisonneuve.

Monsieur Amyot voudrait que l'évaluation de ses terrains soit remise au même montant que par les années précédentes. Nous ne voyons en effet aucune raison valable pour augmenter cette évaluation, et nous devons vous dire que suivant nous, cette évaluation nous semble injuste et illégale, et que, à défaut par la Cité de Maisonneuve d'adopter telles mesures que de droit, nous verrons à prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits de notre client.

L'évaluation en question a été faite sans que aucun avis ou aucun avertissement quelconque ait été donné à notre client, et dans les circonstances, nous

-2-

croyons que cette évaluation était arbitraire .

Voulez-vous être assez bon de soumettre  
la présente lettre à la prochaine réunion des éche-  
vins de la Cité de Maisonneuve, afin qu'ils puissent  
y voir immédiatement, et obliger

Vos dévoués

PERRON TASCHEREAU RINFRET VALLEE & GENEST

Par 

RT-G

P25/B1,177

7 0

2 4 6



plainte Ewal 1916-17  
de Amyot + Man<sup>ne</sup>

P25/B1,177

7 1

2

4

6

16 Décembre, 1916.

Honorable Geo. E. Amyot,  
Québec.

Honorable Monsieur,-


Demande réduction d'évaluation

135/16  
La vôtre en date du 30 novembre dernier par l'entremise de vos avocats, MM. Perron, Taschereau, Rinfret & al, a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 13 décembre courant, puis renvoyée à l'aviseur légal.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

16 Décembre, 1916.

M.L.J.S. Morin, Avocat,  
180 St Jacques,  
Montréal.

135/16  
Cher Monsieur,-


Hon.G.E.Amyot; demande réduction  
d'évaluation

Je vous transmets sous pli une lettre en date  
du 30 novembre dernier (1916) de l'Hon.Geo.Amyot, par l'en-  
treprise de ses avocats, MM.Perron, Taschereau, Rinfret & al.  
demandant une réduction d'évaluation de ses propriétés pour  
l'année 1916-17. -Sur lecture de cette lettre il a été ré-  
solu de la transmettre à l'aviseur légal.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177



BUREAU DU  
SECRETARE-TRESORIER

*Maisonneuve*, 16 Décembre, 1916

M.L.J.S.Morin, Avocat,  
180 St Jacques,  
Montréal.

Cher Monsieur,-

Hon.G.E.Amyot:demande réduction  
d'évaluation

Je vous transmets sous pli une lettre en date du 30 novembre dernier (1916) de l'Hon.Geo.Amyot, par l'entremise de ses avocats, MM.Perron,Taschereau,Rinfret & al. demandant une réduction d'évaluation de ses propriétés pour l'année 1916-17. -Sur lecture de cette lettre il a été résolu de la transmettre à l'aviseur légal.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*J. Stinson* Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

TELEPHONE BELL  
MAIN 8200  
8201  
8202

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
"L E X"

**PERRON, TASCHEREAU, RINFRET, VALLEE & GENEST**

**AVOCATS**

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC  
11 PLACE D'ARMES

MONTREAL 18 décembre, 1916.

HON. J. L. PERRON, C.R.  
THIBAUDEAU RINFRET, C.R.  
ROBARTO GENEST, L.L.L.  
A. R. W. PLINSOLL.

ROBERT TASCHEREAU, C.R.  
ARTHUR VALLEE, C.R.  
R. BRODEUR  
A. CHOUINARD

Monsieur Morin,  
Avocat,

180 rue St Jacques,  
Ville.

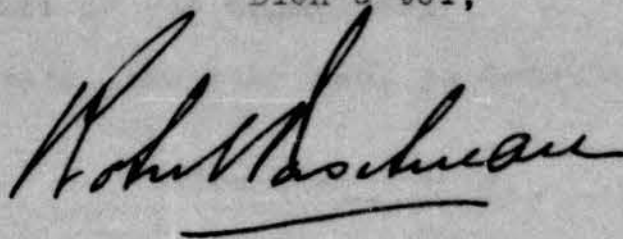
135/16

Mon cher Morin:-

Ci-inclus tu voudras bien trouver copie  
d'une lettre que je reçois de l'Honorable M. Geo.E. Amyot.  
Veux-tu être assez bon de me dire si tu as pu réussir à  
faire diminuer l'évaluation des terrains en question ?  
Voudrais-tu me donner une réponse aussitôt que possible,  
afin que je puisse aviser Monsieur Amyot de suite.

Bien à toi,

RT-G



P25/B1,177

7 5

2

4

6

Québec 16 décembre 1916.

MM. Perron, Taschereau & Cie,  
Avocats,  
11 Place d'Armes,  
Montréal P.Q.

Messieurs:-

Je reçois du Trésorier de la Cité de Maisonneuve les deux états de compte ci-inclus, et je vous transmets, sous pli, une copie de la lettre que je lui ai écrit ce jour.

Je remarque sur l'état de compte de la Taxe Municipale qu'il y a une Taxe Spéciale de 25 ¢. Je suppose que je ne puis pas me soustraire à cette taxe et vous prierais de bien vouloir m'en assurer.

Je serai heureux de savoir le résultat des démarches que vous avez faites au sujet de l'évaluation de mes terrains. Comme je ne veux pas payer d'intérêt, je vous prierais donc de me dire si je dois déboursier le montant d'ici au 1er janvier, ou bien attendre le résultat de vos démarches.

Espérant vous lire sous peu, je demeure,

Votre bien dévoué,

( Signé ) Geo. E. Amyot.

M = P  
Pichet.

sup in app-  
par teleph-

Morin

2  
4  
6

P225/B1,177

777

253/13

**TAILLON, BONIN, MORIN & LARAMÉE**  
AVOCATS

EDIFICE DE LA "BANQUE D'ÉPARGNE"  
180, RUE ST-JACQUES

SIR L.O. TAILLON, C.R.  
J. ALEXANDRE BONIN, C.R.  
JOSEPH MORIN, C.R.  
ARTHUR LARAMÉE, C.R.  
ALEXANDRE L. BONIN,

MONTREAL 30 décembre 1916

TEL. MAIN 8213

Monsieur Joseph Hinton,  
Secrétaire-trésorier,  
MAISONNEUVE.

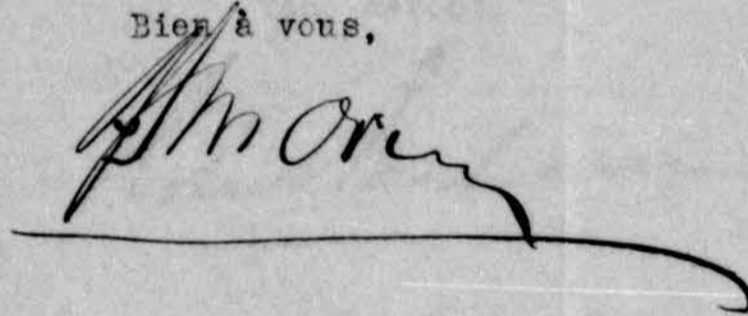
RE: HONORABLE G.E. AMYOT v. CITE DE  
MAISONNEUVE.

135/16  
Cher monsieur,

Le conseil m'a retourné de nouveau la requête de l'honorable M. Amyot, demandant que son évaluation soit mise au même chiffre que l'an dernier. Je crois que la question qui m'est soumise n'est pas de mon ressort, mais je suppose que l'on désire connaître mon opinion.

Il me semble qu'il n'y avait pas lieu d'augmenter cette année, l'évaluation des propriétés du requérant.

Bien à vous,





TELEPHONE BELL  
MAIN 8200  
" 8201  
" 8202

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE.  
"L E X"

HON. J. L. PERRON. C.R.  
THIBAUDEAU RINFRET. C.R.  
ROSARIO GENEST. L.L.L.  
A. R. W. PLIMBOLL.

**PERRON, TASCHÉREAU, RINFRET, VALLE & GENEST**  
**AVOCATS**

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC  
11 PLACE D'ARMES

MONTREAL 28 décembre, 1916.

ROBERT TASCHÉREAU. C.R.  
ARTHUR VALLE. C.R.  
R. BRODEUR  
A. CHOUINARD

Monsieur Joseph Morin, C.R.

s/d MM. Taillon, Bonin, Morin & Laramée,  
180 St Jacques,  
Ville.

Cher confrère:-

RE: AMYOT VS LA VILIE DE MAISONNEUVE.

J'ai ta lettre du 28 courant, et je t'en remercie. J'écris en conséquence à l'Honorable M. Amyot l'avisant de transmettre son chèque de suite. Tu voudras bien voir à ce que ce chèque ne soit pas refusé par le secrétaire, et que l'escompte de 5% lui soit accordé.

Ton dévoué,

RT-G

---

11 Janvier, 1917.

R. Taschereau, Bar., Avocat,  
11 Pl d'Armes,  
Montréal.

135/17  
Cher Monsieur,-

Re Hon. Geo. E. Amyot vs Cité de Maisonneuve:  
prétendue sur-évaluation

La vôtre en date du 28 décembre dernier (1916) adressée à M. l'avocat L. J. S. Morin, a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 10 janvier ort.


Je regrette d'avoir à vous informer que le Conseil ne peut revenir sur la décision qu'il a prise par sa résolution en date du 22 Novembre, 1916 déclarant maintenir l'évaluation des propriétés de l'Hon. Geo. E. Amyot telle que portée au rôle 1916-17.

Vous voudrez bien par conséquent en informer votre client afin qu'il puisse voir à combler la différence entre le montant payé et le montant restant à payer sur les taxes desdites propriétés.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

23 Janvier, 1917.

M. L. J. S. Morin, Avocat,  
180 St Jacques,  
Montréal.

135/17  
Cher Monsieur, -

Re Hon. Geo. E. Amyot vs Cité de Mais.  
révision rôle d'évaluation

Je vous transmets sous pli une requête en date du 23 janvier ort, intitulée: "Requête pour faire réviser rôle d'évaluation et avis", signifiée à la Cité de Maisonneuve ce jour, Hon. G. E. Amyot, requérant, vs Cité de Maisonneuve, intimée, MM. Perron, Taschereau, Hinfret, Vallee & Genest, Avocats.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*J. J. Amyot*  
Seq. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

8

6  
242/13  
No.389 Circuit Court, Montreal

Jas.Morgan, Appellant

vs

The City of Maisonneuve, Respondent

Contestation of Valuation Roll

135/16  
Filed 30th Nov.1916 at F.X.Rey, Clerk C.C.

F.P.Butler, Att'y. for Petitioner.

Document ci-dessus mentionné transmis à M. L.J.S.Morin  
ce 2/12/16.  
M.S.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

16 Décembre, 1916.

James Morgan, Ecr.  
rue Ste Catherine O,  
Montréal.

135/16  
Cher Monsieur,-

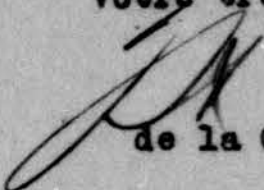
Contestation rôle d'évaluation  
1916-17

La protest en date du 30 novembre dernier (1916) que vous avez enregistré contre le rôle d'évaluation de la Cité de Maisonneuve, par l'entremise de votre procureur, M.F.P. Butler, a été soumis au Conseil de cette Cité à son assemblée du 13 décembre courant, puis renvoyé à l'avisur légal.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/



Cité de Maisonneuve  
P. Q. Canada

Maisonneuve, 13 Décembre 1916

Son Honneur le Maire & MM. les échevins  
de la cité de Maisonneuve

Messieurs,-

135/16 Nous sommes heureux de vous faire rapport que nous avons, ce  
jour homologué le rôle d'évaluation pour l'année 1916-17.

Ci-joint un état des chiffres qui apparaissent maintenant audit rôle. Nous  
espérons que vû la crise financière que nous traversons vous le trouverez  
satisfaisant.

Durant la semaine de révision, nous avons reçu cent-quatorze  
plaintes. Sur ce nombre, soixante ont été considérées favorablement et sur les-  
quelles nous avons fait des réductions se chiffrant à \$29,625.00

Nous désirons attirer votre attention sur le travail supplémen-  
taire fait par notre secrétaire M. Lafreniere qui durant deux mois a consacré  
ses soirées à la confection du rôle, ce qui d'après nous mérite une récompense  
et nous espérons que comme l'année dernière vous voudrez bien lui en tenir  
compte,

Nous espérons aussi que votre générosité se manifestera à notre  
égard,

Nous nous soucrivons vos respectueux serviteurs,

L. Lafreniere  
Secrétaire

pour les Evaluateurs de la cité de Maisonneuve

313  
1872  
372  
4992

## CITE DE MAISONNEUVE

ROLE 1916-1917

---

Biens-fonds Non-imposables	25,087,895.00
Biens-fonds Imposables	31,042,374.00
Evaluation totale	56,130,269.00
Population	33,001

---

## Comparaison sur 1915-16

Biens-fonds non imposables (augmentation)	2,680,105.00
Biens-fonds Imposables (diminution)	2,690,550.00
Diminution Générale	10,445.00
Diminution de la population	1,855

135-19-6

6

**CANADIAN NORTHERN RAILWAY SYSTEM**  
TAX AND ASSESSMENT DEPARTMENT

THOS. G. WATSON  
TAX COMMISSIONER  
TORONTO, ONT.

TORONTO, Jan. 19., 1916.

R. R. NICHOL  
ASST. TAX COMMISSIONER  
WINNIPEG, MAN.

The Secretary-Treasurer,  
Town of Maisonneuve,  
Maisonneuve, Que.

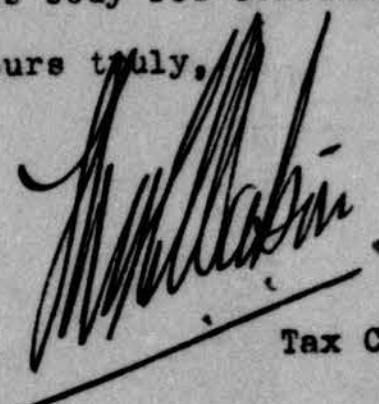
135/16

Dear Sir,

Re C. N. Q. Rly. Co's. Assessment.

Adverting to your letter of the 23rd December last, advising that the Valuation Roll for the Town of Maisonneuve was homologated on the 27th October last, I should be glad if you would advise the date the Municipal Council holds its regular meetings in order that the Railway Company may have an opportunity of bringing the matter of its assessment before this body for consideration.

Yours truly,



Tax Commissioner.



Jan. 20th. 1916

Canadian Northern Rly. Syst.  
c/o Mr. Thos. G. Watson, Tax Comm.  
Toronto, Ont.

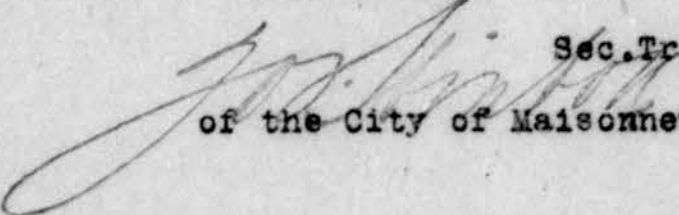
Dear Sir,-

Re C.N.Q. Rly. Co's Assessment

In reply to your letter of  
January 19th. the Municipal Council holds its  
regular meetings every Wednesday afternoon at 4  
o'clock.

Trusting this information will  
be satisfactory, I remain

Yours very truly,

  
Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

LL/AL

L. A. FORTIER, M. D.  
St-Damien d'Yamaska, P. Q.

2/1014-1445  
2/1015-1445  
2/1016-1445  
2/1017-1500  
2/1018-1500  
2/1019-1500

St-Damien d'Yamaska 18 Jan 1916

20 Janvier 1916.

M. le Secrétaire Trésorier  
de la Municipalité  
de Maison-Neuve

135/16

Monsieur

tre lettre du  
l'évaluation

Je vous serais très obligé

si vous avez la bonté de m'envoyer  
l'évaluation des lots n<sup>os</sup> 1014, 15,  
1016, 1017, 18 & 1019 situés sur la 3<sup>e</sup>  
Avenue entre les rues Van  
& Baye & vous m'abbayer  
travaux.

ation  
45.00  
45.00  
45.00  
50.00  
50.00  
50.00

être

Humble serviteur,  
Sec.-Trés.  
Municipalité de Maison-Neuve.

Croyez moi  
votre dévoué  
L. A. Fortier, M. D.

20 Janvier 1916.

M. Dr. L. A. Fortier  
St. David d'Yamaska  
P. Q.

Cher Monsieur, -

En réponse à votre lettre du  
18 courant, veuillez trouver ci-après l'évaluation  
des lots 1014 à 1019, 5<sup>ème</sup>. Avenue:

No.	Evaluation
2/1014	\$1445.00
2/1015	1445.00
2/1016	1445.00
2/1017	1500.00
2/1018	1500.00
2/1019	1500.00

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

  
Sec.-Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

LL/AL

P25/B1,177

8 9

**THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.**

OFFICE LETTER

Joliette 19 aout 1916.

19

Au Secrétaire Trésorier,

Maisonneuve.

Monsieur :-

135/16

Veillez s.v.p. nous dire la date que vous avez fait votre évaluation, pour 1916, et aussi la date exacte que le role est exposé au public, à chaque année.

Une réponse, de suite, obligerait, Monsieur,

Vos dévoués,

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Maisonneuve, 23 Août, 1916.

The Shawinigan Water & Power Co.,  
Société, P. Qué.

Messieurs,-

Information re dépôt  
du rôle d'évaluation.

En réponse à la vôtre du 19 août courant, je dois vous dire que l'évaluation pour l'année 1916 a été faite par les évaluateurs dans le courant du mois de juin dernier. Nous sommes à confectionner le rôle d'évaluation dans le moment et il sera déposé pour l'examen des intéressés vers le 15 septembre prochain pendant un mois. Vous n'aurez qu'à consulter les journaux vers cette date où des avis sont publiés chaque année à cet effet.

Espérant que cette information sera satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être  
V~~otre~~ très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

# STANDARD SUPPLY

INCORPORATED

716 TEMPLE BAR BUILDING  
P. O. BOX 125

BROOKLYN, N. Y. September 25, 1916. 191

135/16  
Secretary. Treasurer  
of the City of Maisonneuve,  
P.Q. Canada.

Dear Sir:-

I would be pleased to have you inform me what  
the assessed valuation of the following described property  
is:-

Property known as number 72-108 of the official  
plans and book of reference of the Parish of Pointe-  
aux-Trembles and 37 of the official subdivision  
of lot number 18-1137 of the official ~~subdivision~~  
plan and book of reference of the Incorporated  
village of Hochelaga.

Thanking you in advance, I am,

Very truly yours,

*J. W. Lawlor*

*Byrd  
\$895.*

P.O. Box 144,  
Brooklyn, N. Y.

P25/B1,177

9 2

*Cousineau & Lacasse*

*Avocats*

PHILEMON COUSINEAU, L.L.B., C.R., M.P.P.  
N. URSEL LACASSE, L.L.B.

*N° 76, rue Saint-Jacques*

*Montréal, 2 octobre 1916.*

Monsieur Joseph Hinton,  
Sec. Trés.

Ville Maisonneuve .

Monsieur,

*135/16*

Veillez donc m'informer comment est entrée au rôle d'évaluation la propriété appartenant aujourd'hui à M. Edouard Cousineau, au coin nord-est des rues Desjardins et Notre-Dame, quand le rôle a été déposé et quand les plaintes devront être produites, ainsi que le montant de l'évaluation de cette propriété .

Votre dévoué,

*Phil Cousineau*

<i>De nom de</i>	<i>Carl Rosenberg</i>
<i>Évaluation</i>	<i>\$23000.00</i>
<i>Rôle déposé le</i>	<i>25 Sept</i>
<i>Plaintes jusqu'au</i>	<i>31 Oct.</i>

*14  
20  
280*

5 octobre 1916

P. Philémon Cousineau, Avocat  
76 St. Jacques,  
Montréal.

Cher Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 2 octobre courant,  
je dois vous informer que la propriété située à l'angle  
nord-est des rues Desjardins et Notre-Dame est au nom de  
M. Carl Rosenberg; l'évaluation est de \$23,000.00. Le rôle  
a été déposé le 25 septembre dernier, (1916) et les plain-  
tes peuvent être produites jusqu'au 31 octobre courant.

Espérant que ces informations vous seront  
satisfaisantes,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

*J. G. Gauthier* Sec.-Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

AL/



Valleyfield Oct-16 1916

The Secretary of the  
City of Montreal.  
Dear Sir,

135/16  
Since Sept 16<sup>th</sup> I am

The owner of lots 4-382-383-384  
Bennett Avenue, formerly registered  
under a lease to Mr. L. S. L. S.

would you kindly inform  
me of the present valuation fixed  
upon these lots by the City, & the rates  
of the various taxes applied thereon;  
also the taxes now due on said lots.

If you could give me this information  
without delay, you would  
greatly oblige

Yours truly

W. G. McCabe

Mc CABE  
DENTIST  
OFFICE HOURS  
9-12 A.M. 1-4 P.M.

PHONE 125

Valleyfield Oct-23 1916

To the Secretary of the  
City of Maisonneuve  
Dear Sir,

1075 chaux  
1.00  
28¢  
20 scolaire

A few days ago  
I wrote you inquiring about  
my lots on Bennett-ave.  
nos 4-382-383-384 & I am  
still awaiting your reply -  
As I am in need of the  
information concerning  
these lots, I wish you would  
not delay in replying any  
sooner than you can possibly  
help. The information I asked  
for was - Their actual valuation  
set by your City - the rate of  
taxes applied to them, municipal  
school tax & the taxes now  
due on same -

Hoping you will not delay  
in answering

I beg to remain  
Truly yours  
W. J. Revell

Yours truly

J. J. Kirk  
Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

LL/AT

October 25th, 1916.

of the 23rd instant,  
Avenue, are assessed

is \$1.05 per \$100.00

of school tax is

mations will be

X 2 4 6

P25/B1,177

9 5

October 25th, 1916.

Dr. W.G. McCabe,  
Valleyfield,  
P. Que.

Dear Sir:-

Referring to your favor of the 23rd. instant,  
the lots Nos. 4-382, 383 & 384 Bennett Avenue, are assessed  
at \$1,075.00 each.

The Municipal tax rate is \$1.05 per \$100.00  
and 25¢ for a special tax. The rate of school tax is  
50¢ per \$100.00.

Hoping that these informations will be  
satisfactory.

I remain

Yours truly

*J. J. Simpson*  
Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

LL/AT

Montréal 24 octobre 1916

Au conseil de ville de Montréal,

135/16  
Nous demandons afin que la  
propriété portant les nos. 527 à  
539 rue Bourbonnière, portant  
une évaluation de \$8500.00 -  
est trop élevée et que elle  
devrait être réduite à \$7500.00.

Prenant comme point de compa-  
raison, la propriété au sud  
de la rue Ontario, sur la dite  
rue, nous sommes convaincu  
que l'évaluation est d'un \$1000.00  
trop élevée et en conséquence  
nous voulons apparaître devant  
la séance du conseil, le 9810  
novembre prochain, pour discuter  
le point.

Demande de bonne foi ce 24  
octobre 1916

J. B. Lalonde  
30 St. Jacques  
Montréal

24 Oct. 1916.

M. J. A. Lalande,  
30 St Jacques,  
Montréal.

Cher Monsieur,-

Plainte contre rôle d'évaluation

En réponse à la vôtre du 24 octobre  
courant, veuillez s.v.p. remplir la formule ci-jointe,  
la faire assermenter et nous la retourner avant le 31  
courant. Les évaluateurs siégeront à l'hôtel-de-ville  
de Maisonneuve pour le quartier ouest, où est située  
votre propriété, les 9 et 10 novembre prochain, à 8  
hrs.p.m.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*Jos. Ambrose*  
Sec. Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

9 9

X 2 4 6

Capital autorisé \$5,000,000.

# La Banque Nationale

*Siège Social Québec, Canada.*

NO 1678.

*Succursale de Paris  
11, rue Auber*

*Montréal, Qué.* 27 Octobre, 1916.

M. Jos. Hinton,  
Secrétaire-Trésorier de  
la Ville de Maisonneuve.

135/16  
Monsieur:-

J'ai pris note de votre lettre du 6 Octobre dernier relativement à l'augmentation sur nos propriétés dans Maisonneuve, et nous ne pouvons comprendre la raison qui vous fait augmenter ces lots vacants.

Nous serions prêts à vendre ces lots à .75cts le pied, ce qui fait à peu près \$1800. à \$1900. par lot, et vous évaluez le lot 1603, Subdivision a-1 à \$2515, le lot 1631, (A) \$2565, et les lots 1240 et 1244, Subdivision 2 à \$2500 chacun, ce qui est trop cher.

J'espère que vous voudrez bien vous rendre à notre désir et les évaluer à \$1900. chacun, et obliger

Votre tout dévoué,



Sec. Trés. de la

Metropole Real Estate Co.

31 Oct.1916

M.A.Robert,  
c/o La Banque Nationale,  
Montréal.

Cher Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 27 octobre crt.,  
vous voudrez bien remplir le blanc que je vous inclus sous  
pli, le faire assermenter et nous le faire parvenir jeudi  
le plus tard. Les Evalueurs siégeront pour le quartier  
où est située votre propriété, les 6 et 7 novembre prochain  
à l'hôtel-de-Ville de Maisonneuve, à 8 hrs.p.m.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*J. A. Robert*  
Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

LI/AT

249/13

avis protob  
re robe

6<sup>ts</sup> aubin

135/16

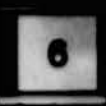
Dubruilval  
not Gstaull

remis à l. armen  
~~l. armen~~  
par M. Hinds

BOTTLE OF

BEVATAGE

RECIPIENT'S NAME



P25/B1,177



REGISTERED CABLE ADDRESS  
"ROYALTRUST"

6  
*The Royal Trust Company*

EXECUTORS AND TRUSTEES

*Montreal.* 21st November, 1916.

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE  
COMPANY AND REFER TO OUR NUMBER 325.

The City Assessor,  
Town of Maisonneuve,  
Maisonneuve, P. Q.

135/16  
RE: ESTATE LATE ADOLPHE BISSONNETTE.

Dear Sir,

This Company is Executor of the Estate of the late Adolphe Bissonnette, who died on the 27th October, 1916.

At the date of his death, the late Mr. Bissonnette was interested in a certain mortgage registered against the following properties in the Town of Maisonneuve:--

That certain lot of land or emplacement situate on Notre Dame Street, in the Town of Maisonneuve, forming part of the lot of land known and designated under number thirteen (13) on the official plan and book of reference of the incorporated village of Hochelaga, containing forty three feet in width by ninety seven feet in depth, more or less, English measure, bounded as follows:--

In front by said Notre Dame Street, in rear and on the north east side by the residue of said Lot number thirteen (13) and on the other side to the south west by a subdivided lot known under number fourteen (14) the whole - with the houses and dependencies thereon erected.

In this connection we telephoned to you this afternoon but as you did not seem to be able to find the particulars in respect of the assessed value, we are giving the description

Continuation of letter from The Royal Trust Company, Montreal, of 21st November, 1916.  
to The City Assessor, Town of Maisonneuve.

-- 2 --

of the property in full above, and we shall be very much obliged if you will inform us of the assessed value of this property and up to what date the taxes have been paid.

When giving us the assessed value, please give the land and buildings separately.

w.m.B.

Yours faithfully,

*J. J. Boquet*  
Manager.

WMB-6.

*sub*

P25/B1,177

1 0 4

2 4 6

November 22nd.1916

The Royal Trust Company,  
107 St James St.  
Montréal.

Gentlemen:-

Referring to your letter of November 21st, No. 325, the lot for which you give me particulars is assessed at \$10,000.00, <sup>and</sup> belongs to Cecilia Yon, (Dame Nap. Poulin) and bears Nos. 679 to 685, Notre-Dame Street. *Taxes have been paid up to May 1915*  
Trusting these informations will be satisfactory,

I remain

Yours truly,

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

LL/AL

REGISTERED CABLE ADDRESS  
"ROYALTRUST"

# The Royal Trust Company

EXECUTORS AND TRUSTEES

Montreal, 22nd November, 1916.

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE  
COMPANY AND REFER TO OUR NUMBER 325.

The Secretary-Treasurer,  
City of Maisonneuve,  
Maisonneuve, P. Q.

RE: ESTATE LATE ADOLPHE BISSONNETTE.

Dear Sir,

Referring to our letter of the 21st instant, in connection with the property in the City of Maisonneuve known as Nos. 679 to 685 Notre Dame Street, East, we thank you for the information contained in your letter of the 22nd idem, and shall be <sup>further</sup> obliged if you will give us the assessed valuation of the lot and buildings separately.

W.M.B.

Yours faithfully,

*J. A. Baron*  
Manager.

WMB-6.

P25/B1,177

1 0 6

2

4

6

23rd. November 1916.

The Royal Trust Company,  
107 St. James St.  
Montreal.

Gentlemen:-

Referring to your letter of November 22nd. your  
No. 325, I regret to say that it will be impossible for me  
to give you the valuation of land and buildings separately;  
but for your information, <sup>will</sup> say that the vacant lots  
in that vicinity are assessed at .75 cts. a foot.

Hoping this information will be found satisfactory,

I remain

Yours truly

Sec. Treas.  
of the City of Maisonneuve.

LL/AL

P25/B1,177

1 0 7

2

4

6

135-19-7

7

26 octobre 1916

MM. Wilf. Pitre,  
Alb. Dussault &  
Amable Lapointe, Évaluateurs,  
Maisonneuve.

135/16

Messieurs,-

J'ai reçu instruction : du Conseil de cette  
Cité de vous convoquer en assemblée à l'Hôtel-de-Ville de  
Maisonneuve, vendredi, le 27 courant, à 10 heures am. pour  
y discuter certaines questions relativement au rôle d'éva-  
luation.

Espérant que vous voudrez bien être présent là  
et alors,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

9 Novembre, 1916.

MM. W. Pître,  
A. Lapointe,  
A. Dussault, Évaluateurs,  
Maisonneuve.

135/12

Messieurs,-

J'ai été autorisé par le Conseil de cette Cité, à son assemblée du 8 novembre art., de vous demander de vouloir bien être présents à l'hôtel-de-ville de Maisonneuve, mercredi, le 15 novembre aussi art., à 2 hrs.p.m., pour examen du rôle.

Espérant que vous voudrez bien être présents, veuillez me croire

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,177

1 0 9

135-19-8

8

13 septembre 1916.

M. J.R. Caoulombe  
262 Pie IX  
Maisonneuve.

135/16

Cher Monsieur,-

Vers le mois de juillet dernier, vous avez  
vendu deux côtés de maison sur la 3<sup>ème</sup>.Avenue, portant  
les numéros 1A-203'1 et 205'2. Comme ces numéros n'appa-  
raissent pas au livre de renvoi officiel de la Cité, veuil-  
lez s.v.p. me faire parvenir par le retour de la malle,  
une copie du plan de cette nouvelle subdivision.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

*LL*  
de la Cité de Maisonneuve.

LL/AL

44  
45  
46  
47  
48



135-17-9

9

732/13

Head Office  
Bank of Montreal  
Montreal

17th November, 1916.

*avis de voter*

Dear Sir,

In conformance with Statute 5, George V, Chapter 89, we send you herewith a certified copy of a Resolution passed by the Board of Directors of this Bank authorizing the Secretary or Acting Secretary to vote for the Bank at all elections until the authority is revoked.

135/16

Will you kindly therefore enroll the Bank's name on the Voters' List for the Ward in which, as a tax payer, the Bank is entitled to vote.

Will you please acknowledge receipt of this letter and advise us if the matter is now in order.

I am,

Yours very truly,

General Manager.

The City Clerk,  
Maisonneuve,  
P. Q.



*Bank of Montreal*

*Head Office*

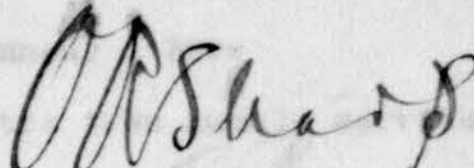
*Montreal,* 17th November, 1916.

Extract from the Minutes of a Meeting of the Board of  
Directors of the Bank of Montreal, held at Montreal on  
this date.

RESOLVED:-

"That the Secretary or Acting Secretary  
of the Bank is hereby authorized to vote for the Bank  
in all Wards in which taxes are paid, and that a letter  
signed by the General Manager may be regarded as suffi-  
cient to establish the identity of the properly authoriz-  
ed official."

I hereby certify the foregoing to be a  
true extract from the Minutes of the Meeting referred to.

  
Secretary.

24 novembre, 1916.

Banque de Montréal  
Bureau-Chef,  
Montréal.


Messieurs,-

Inscription de nom au  
rôle d'évaluation

La vôtre en date du 17 novembre, 1916, a été  
soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 22  
du même mois puis accordée. Vous voudrez donc nous  
mentionner le nom du secrétaire actuel de votre banque  
afin que nous puissions l'inscrire tel que demandé.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

  
Sec.-Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL